

Enquête "passerelles éducatives"

Projet collectif 2022-2023

Rapport final

Dans le cadre d'un partenariat avec l'OPMIRE, cinq étudiant.e.s de Sciences Po ont étudié la mise en place des projets éducatifs "passerelles".

AVEC

L'Observatoire
Parisien de la Mixité
Sociale et de la
Réussite Éducative
Ville de Paris

TUTEUR

Benjamin MOIGNARD

PAR

Clotilde MARCHALAND
Marie-Lou MONNIER
Gabin PAVOT
Julie TUCHAIS
Tommy YON

Master Stratégies
Territoriales et Urbaines



SciencesPo
ÉCOLE URBAINE

PRÉFACE

Au cœur des priorités du projet éducatif de territoire 2021-2026, les actions « passerelles » facilitent la transition entre les structures d'accueil de la petite enfance et la maternelle, à l'occasion de l'entrée en CP puis en 6ème. Ces actions au service de la continuité du parcours éducatif des enfants et des adolescents de 0 à 16 ans mobilisent de nombreux actrices et acteurs éducatifs sur l'ensemble du territoire parisien. Leur développement et leur valorisation est un facteur important d'attractivité du service public éducatif pour les familles, notamment parce qu'elles témoignent de la richesse de l'offre éducative et de l'importance accordée au bien-être dans la réussite éducative.

L'étude commandée à l'Ecole Urbaine de Sciences Po visait à comprendre finement les conditions de réussite des passerelles, en recueillant l'expertise et le ressenti de porteuses et porteurs de projets, mais aussi d'enfants, d'adolescents et de parents.

Ce travail illustre l'apport des sciences humaines et sociales à l'action publique en donnant des pistes très concrètes pour renforcer l'appui aux professionnels engagés dans ces actions, qu'il s'agisse de leur contenu, de l'évaluation de leur impact, de la qualité des collaborations entre professionnels ou de l'implication des familles dans leur réalisation.

Patrick Bloche, adjoint à la Maire de Paris en charge de l'éducation, de la petite enfance, des familles, des nouveaux apprentissages et du Conseil de Paris.

LE PARTENAIRE

Paris est l'académie la plus ségréguée de France. La Ville de Paris et l'Académie de Paris sont engagées dans la lutte contre la ségrégation sociale et scolaire au sein des établissements scolaires, pour la réussite éducative et l'épanouissement personnel de tous les jeunes parisien.ne.s.

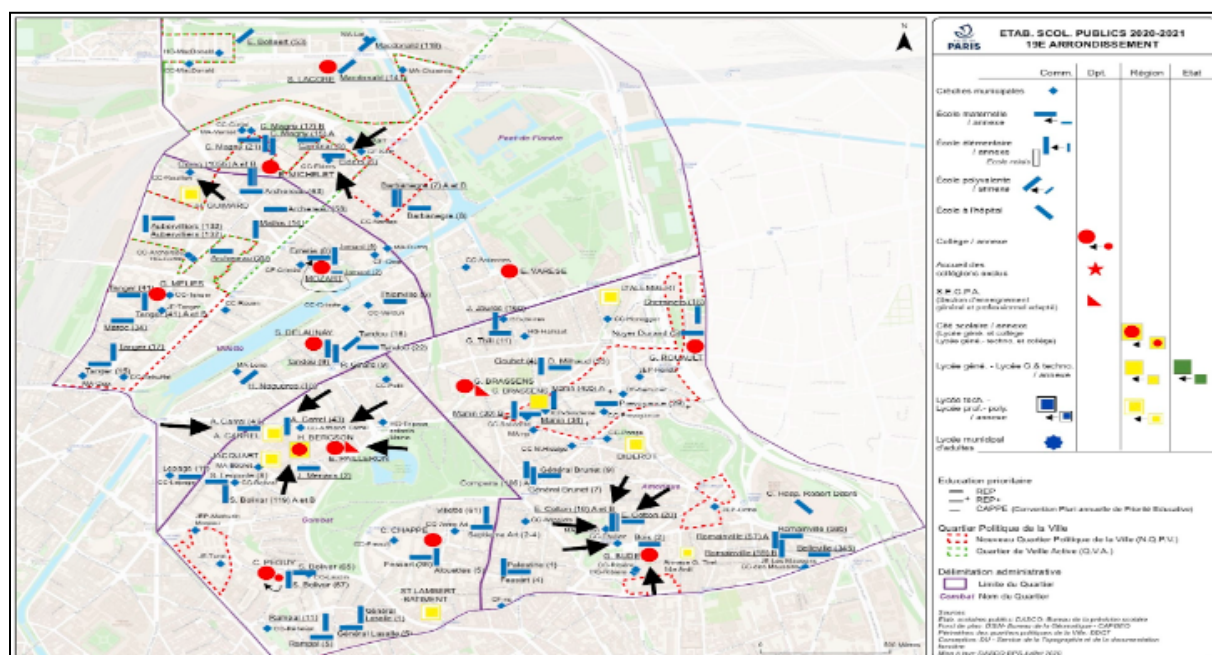
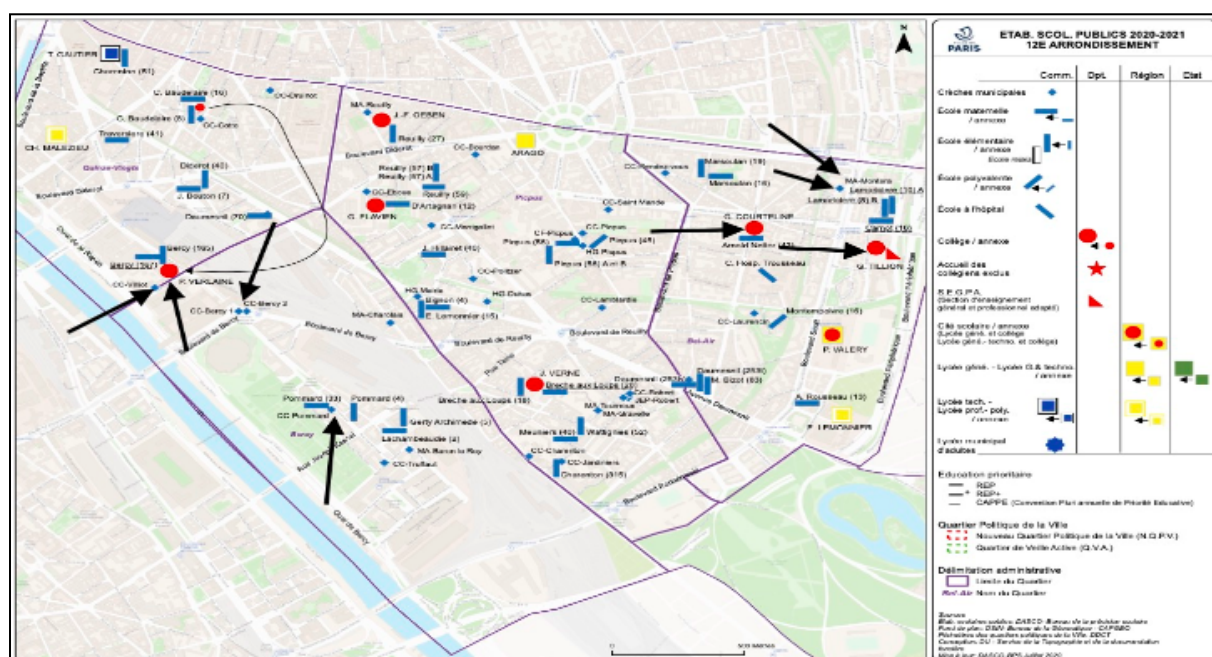
C'est dans ce cadre que le Conseil de Paris, en accord avec l'Académie, a décidé la création de l'Observatoire Parisien de la Mixité Sociale et de la Réussite Éducative (OPMIRE), en février 2018, afin d'étudier les phénomènes de ségrégation sociale et scolaire, inter et intra-établissement puis, de proposer les éclairages nécessaires à la prise de décision et à l'évaluation des politiques déjà mises en oeuvre. C'est en partenariat avec l'OPMIRE que nous avons réalisé une enquête qualitative sur le rôle des actions "passerelles" face aux inégalités et à l'évitement scolaire à Paris.

MÉTHODOLOGIE

Pour mener notre étude, nous avons d'abord réalisé deux états de la littérature : le premier s'est porté sur un **corpus de littérature "grise"** que nous a transmis l'OPMIRE, documents nous permettant de saisir la manière dont la Ville de Paris s'est emparée du sujet des passerelles ; le second s'est porté sur un **corpus de littérature scientifique** portant sur les questions des inégalités entre les enfants, de ségrégations urbaine et scolaire, sur le choix scolaire des parents ou encore sur les problématiques de territorialisation des politiques publiques. Ces corpus nous ont permis de nourrir à la fois **notre esprit critique** sur le dispositif "passerelles éducatives", et les manières dont celui-ci pouvait être **développé et amélioré**.

Nous avons ensuite réalisé une **quarantaine d'entretiens qualitatifs avec des professionnel.le.s** de la petite enfance, du secteur périscolaire et du secteur scolaire de la crèche à la sixième. Nous avons contacté ces professionnel.le.s par mail ou par téléphone, et nous les avons rencontré.e.s dans les établissements où iels travaillent. Nous avons de plus réalisé une **quinzaine d'entretiens qualitatifs avec des parents d'enfants** allant à la crèche, à l'école ou au collège. Nous avons contacté les familles sous conseils et contacts des professionnel.le.s, par mail ou par téléphone. Nous avons mené ces entretiens dans des cafés, au domicile des parents ou encore par téléphone. Nous avons enfin réalisé **dix entretiens collectifs avec plus de cent enfants du CE2 à la 4ème**. Nous avons pu mener ces entretiens sur des heures de permanence ou allouées au temps périscolaire, et toujours dans les établissements. Nous avons par ailleurs observé la tenue d'une passerelle éducative de la crèche à la maternelle.

Au vue des contraintes de temps, nous ne pouvions pas couvrir tout le territoire parisien et tous les établissements de la crèche au collège. Nous avons donc sélectionné avec l'OPMIRE et les Circonscriptions des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance (intermédiaires entre les services centraux et les établissements) vingt-cinq établissements dans quatre secteurs localisés dans deux arrondissements : les secteurs dits "Bercy" et "Carnot Lamoricière" dans le 12ème arrondissement, et les secteurs dits "Armand Carrel" et "Place des Fêtes" dans le 19ème arrondissement. Les établissements étudiés allaient de la crèche au collège, à chaque fois relativement proche de leur secteur. Au total, nous avons pu en étudier vingt. La localisation des établissements choisis est visible sur les cartes réalisées ci-dessous.

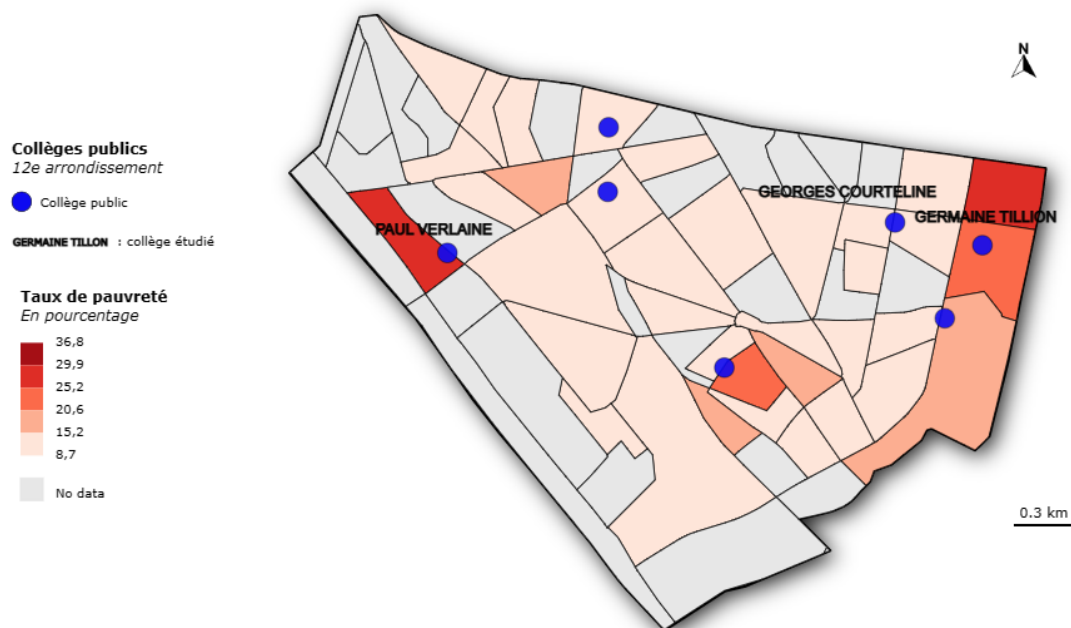


Sources : Étab. scolaires publics: DASCO- Bureau de la prévision scolaire. Fond de plan: DSIN- Bureau de la Géomatique - CAPGEO. Périmètres des quartiers politiques de la Ville: DDCT Conception: DU - Service de la Topographie et de la documentation foncière. Mise à jour: DASCO-BPS Juillet 2020 puis Projet Collectif OPMIRE - Février 2023.

Nous avons d'abord choisi les arrondissements selon leur rapport à la moyenne parisienne : le 12ème arrondissement est un secteur socialement proche de l'ensemble parisien, quand le 19ème arrondissement est un arrondissement socialement plus défavorisé que le reste de Paris. Néanmoins, il apparaît après l'enquête que nos secteurs n'étaient finalement pas nécessairement représentatifs de leurs arrondissements : en effet, les deux secteurs du 12ème arrondissement apparaissent finalement relativement plus défavorisés que le reste de l'arrondissement ; de même, le secteur Armand Carrel dans le 19ème apparaît relativement plus favorisé que le reste de l'arrondissement. Pour illustrer cette remarque, nous avons réalisé les deux cartes ci-dessous représentant le taux de pauvreté dans ces arrondissements croisés avec le taux de pauvreté à l'IRIS (c'est-à-dire, dans une surface abritant 2000 habitant.e.s). Il était finalement intéressant de se pencher sur ces particularités afin de replacer nos résultats dans le contexte de nos secteurs.

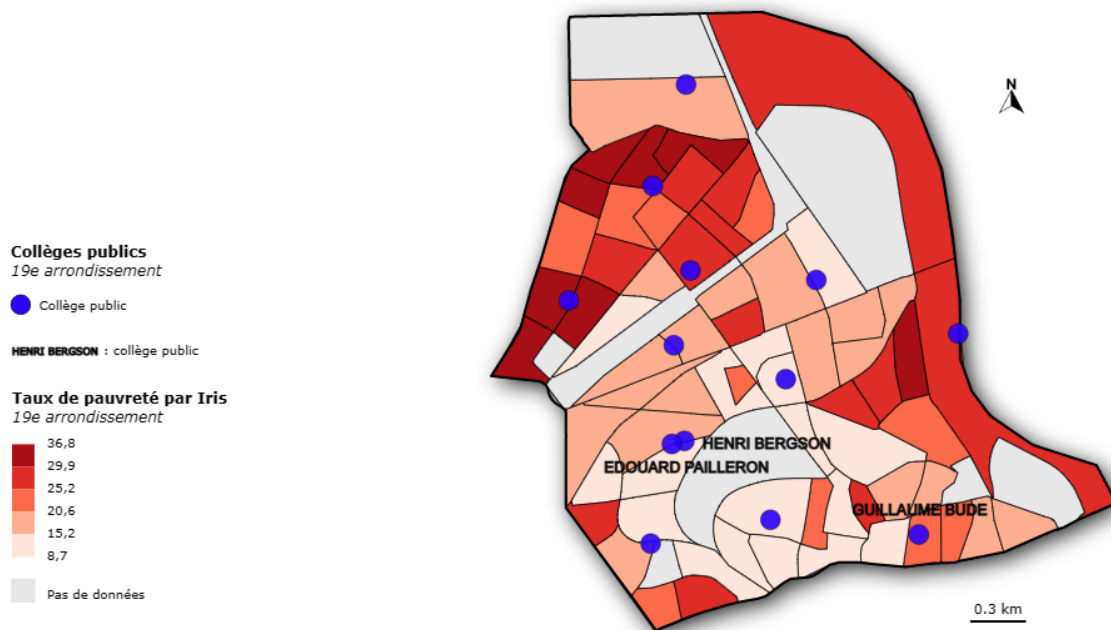
Taux de pauvreté dans le 12e arrondissement

Source : APUR 2020, DATAGOUV 2020, OPMIRE. Projet collectif Sciences Po - Ville de Paris, 2023



Taux de pauvreté dans le 19e arrondissement

Source : APUR 2020, DATAGOUV 2020, OPMIRE. Projet collectif Sciences Po - Ville de Paris, 2023



Sources : APUR 2002, DATAGOUV 2020, OPMIRE. Projet collectif Sciences Po - Ville de Paris, 2023

ENJEUX

Académie la plus ségréguée de France, Paris est au cœur d'une politique de lutte contre la **ségrégation sociale et scolaire** menée conjointement par l'Education nationale et la Ville. L'OPMIRE a identifié les actions dites "passerelles" comme outil de lutte contre cette ségrégation et pour la mixité sociale. Inscrites dans le projet éducatif de territoire 2021-2026, les "passerelles" rassemblent sous une même appellation un ensemble d'actions très diverses menées par la communauté éducative pour **faciliter les transitions** entre les principaux temps du parcours éducatif (accueil petite enfance, écoles maternelles, élémentaires et collèges). Elles visent notamment à rassurer les familles sur l'environnement scolaire et les faire adhérer aux projets du service public éducatif.

Dans ce contexte, la commande de l'OPMIRE portait principalement sur l'évitement scolaire et la fuite vers l'enseignement privé, expliquant pour partie la ségrégation. A l'origine, il s'agissait donc de comprendre dans quelle mesure les passerelles s'articulent avec les politiques de lutte contre la ségrégation et l'évitement, mais aussi comment elles sont mises en place par les différent.e.s acteur.ice.s. Au cœur de cette commande repose donc une question de **gouvernance et de construction de politique publique**. Il s'agit pour les services centraux de la Ville de comprendre comment une politique qu'ils ont définie, comment un de leur "mot d'ordre", se décline sur le terrain et s'il permet d'atteindre les objectifs qu'ils ont fixés. Ainsi, on nous a très vite présenté le projet de référentiel autour de ces actions, visant à en créer une compréhension commune.

Durant la première phase de notre travail, nous nous sommes appropriés ces documents et la vision des passerelles des services centraux. Nous avons alors relevé une problématique peu soulignée par les services de la Ville dans la littérature qui nous a été présentée et pourtant, au cœur des dispositifs de lutte contre la ségrégation : la question des **inégalités scolaires, sociales et territoriales**. En effet, la lutte pour la mixité menée par la communauté éducative vise à réaliser l'objectif républicain d'égalité des chances pour tous.tes.

AXE PEDT	PUBLIC	OBJECTIF	ACTIVITÉS	EXEMPLES
1) RENFORCER LA FLUIDITÉ ET LA CONTINUITÉ DES PARCOURS ÉDUCATIFS AMÉLIORER LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE TOUS LES ENFANTS ET ADOLESCENTS	Enfants & Adolescents	De nouveaux camarades	Activités/événements en commun	- Culturel et artistique : cultures étrangères, sorties cinéma, lecture, ludothèques communes... - Sport et santé : pratiques sportives en commun, éducation du goût... - Citoyen : débat, activités autour de l'environnement/biodiversité, jardins partagés... - Convivial : fêtes, goûters en commun
		De nouveaux lieux	Se familiariser avec les espaces communs	Visites d'établissements, décloisonnement des cours communes, jeux de pistes, temps cantine partagés
		De nouveaux apprentissages	Se préparer aux attendus scolaires et au nouvel environnement de travail	- Matinées/après-midi de scolarité dans le futur établissement, quelques enfants dans la future classe... - Prendre soin de soi : atelier "gestes et postures", atelier sophrologie
5) DÉVELOPPER LA PLACE ET LE RÔLE DES FAMILLES	Parents	Intégrer les familles au projet éducatif	Rencontrer et informer les familles	- Réunions d'explications sur l'offre péri et extrascolaire, montrer les futurs locaux, rencontrer les futurs personnels - Cafés-parents - Flyers, livrets d'accueil
7) FAVORISER LE TRAVAIL COLLABORATIF ENTRE PROFESSIONNELS ET CAPITALISER SES APPORTS	Professionnels	Assurer la cohérence et la collaboration entre les acteurs	Partager	Temps communs entre professionnels pour concevoir des activités communes/complémentaires et échanger sur les pratiques (entre niveaux scolaires et entre services), tables rondes
			Former	- Visites en immersion pour comprendre les différentes réalités du travail au quotidien, observation des futurs publics - Formation pour le personnel sur les classes en lien

Proposition de typologie, source : *Projet collectif Sciences Po - Ville de Paris, 2023.*

Aussi, il nous est apparu pertinent de questionner non seulement comment les passerelles sont considérées par les acteur.ice.s de terrain mais aussi, dans quelle mesure la lutte contre les inégalités sociales et scolaires est intégrée dans leur mise en place. Ces problématiques nous ont en effet permis de traiter à la fois les passerelles en tant qu'**objet de politique publique** mais aussi, quelle finalité leur ait attribué par les personnes les réalisant et si ces objectifs identifiés recoupent ceux de la Ville. Elles nous ont également autorisé à ouvrir le champ des possibles quant à l'impact de ces actions. Nous nous sommes donc appliqué.e.s, dans la seconde phase de notre travail, à laisser les professionnel.le.s, parents et enfants exprimer leur compréhension des passerelles.

Dans la dernière phase de notre analyse, nous avons cherché à prendre du recul sur nos résultats et les passerelles en tant qu'objet politique et institutionnel. Cela nous a permis de raccrocher notre travail à ce que nous avons étudié à l'Ecole Urbaine. En effet, une des priorités de cette école est d'assurer la compréhension par ses élèves des enjeux soulevés par les méthodes de l'action publique territoriale. En mettant en regard les passerelles de la Ville de Paris avec les grandes évolutions de la gouvernance publique, nous avons montré en quoi les passerelles sont caractéristiques des **nouvelles pratiques de l'Etat et des collectivités**. Outil d'action locale mais piloté par le haut, les passerelles questionnent à la fois les limites des directives centralisées et celles d'une action ultra-territorialisée, notamment en matière de lutte contre les inégalités scolaires, phénomène structurel et complexe. Les difficultés et réussites du dispositif peuvent donc servir d'illustration aux défis que soulèvent des questions aussi larges et partagées que le creusement des inégalités ou le changement climatique pour les institutions publiques.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Tout au long de cette étude, nous nous sommes demandé.e.s comment les passerelles sont-elles considérées par les acteur.ice.s de terrain et dans quelle mesure la lutte contre les inégalités sociales et scolaires est-elle intégrée dans leur mise en place ?

DES PASSERELLES QUI SE DÉVELOPPENT, SANS ÊTRE IDENTIFIÉES COMME OUTILS DE LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS ET L'ÉVITEMENT SCOLAIRE

Nous proposons l'identification d'un cadre commun d'action, sans prétendre vouloir homogénéiser les pratiques. Cinq facteurs sont susceptibles de mettre en place de manière solide et durable les passerelles :

- La proximité géographique entre les établissements scolaires ;
- La qualité des rapports humains ;
- Le faible turnover ;
- La formation commune des professionnel.le.s ;
- Les trajectoires et initiatives personnelles.

Les passerelles crèche-maternelle et maternelle-élémentaire sont des passerelles généralement développées et orientées vers un objectif de bien-être :

- En raison des équilibres professionnels et formations similaires ;
- En raison d'une identification d'effets communs associés aux passerelles : le bien-être des enfants et parents et la coopération interprofessionnelle, mieux identifiés et valorisés par les professionnel.le.s de ces niveaux scolaires ;

En revanche, les acteur.ice.s de terrain identifient difficilement les passerelles comme des outils de lutte contre les inégalités :

- C'est un objectif défini de manière souvent flottante par les services centraux ;
- Ce n'est pas un objectif abordé spontanément par les professionnel.le.s qui pourtant ne sont pas désintéressés de la question des inégalités ;
- Certaines passerelles poursuivent cet objectif de manière plus ou moins explicite, souvent dans les établissements les plus défavorisés ;
- Les parents, pour qui le sujet des inégalités est fondamental, ont de leur côté du mal à identifier les passerelles.

UNE MISE EN PLACE DIFFÉRENCIÉE DES PASSERELLES

Au fil des entretiens avec les professionnel.le.s, plusieurs éléments ont été identifiés comme obstacles à la mise en place des passerelles :

- Les différences de formation professionnelle, qui peuvent freiner certain.e.s acteur.ice.s à initier des actions ;
- Le turn-over récurrent, notamment des REV, qui rendent difficile la continuité des actions ;
- Des directives parfois inadaptées aux besoins des établissements, là où donc les passerelles ne passent pas en priorité.

Une autre difficulté relève de la conflictualité des équipes d'animations et pédagogiques au sein des établissements, entraînée par la réforme des temps scolaires de 2013, qui a pu parfois ralentir la mise en place des passerelles au sein des établissements.

La transition CM2-6ème représente elle-aussi un obstacle à la mise en place effective des passerelles dans l'enseignement secondaire:

- La passerelle n'est pas un objectif prioritaire pour les équipes pédagogiques du collège car leurs prérogatives ne concernent pas nécessairement le bien-être des élèves ;
- Il est difficile de s'accorder avec les équipes de l'école élémentaire sur des temps en commun pour les passerelles.

Concernant le rapport au privé, les professionnel.le.s n'abordent pas spontanément la question et ne font pas forcément le lien avec les passerelles. Pour les parents et les enfants, on constate un rapport à l'école publique assez différencié selon la position dans l'espace social. Le rapport familial à l'évitement se construit selon les ressources économiques, culturelles ainsi que les valeurs affichées par les parents. Ce positionnement vis-à-vis de l'enseignement privé est structurant pour la perception que les enfants ont de leur établissement. Le rapport qu'ont les enfants à l'école et particulièrement au collège est caractérisé par une mythification et des flous, liés pour la majorité à la violence et au harcèlement. Les passerelles mises en place ont ainsi aussi pour objectif de rassurer les enfants sur ce qu'est le collège.

LES PASSERELLES COMME INSTRUMENT POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL

Depuis les années 1980, les mutations des mécanismes d'action publique ont engendré une reterritorialisation des politiques publiques vers de "nouveaux espaces de l'État".

Les politiques, menées par les collectivités, sont maintenant ciblées, dépendantes des ressources territoriales préexistantes.

Au niveau des politiques éducatives parisiennes, la réforme de 2013 en témoigne :

- Multiplication des objectifs et des prérogatives de la Ville ;
- Multiplication des acteur.ice.s impliqué.e.s dans le service public de l'éducation.

Ainsi, les passerelles découlent de ces dynamiques et sont caractéristiques de la gouvernance par projet, d'où le dilemme entre :

- La volonté d'une systématisation des directives centralisées pour assurer une égalité de traitement pour tous les jeunes parisien.ne.s ;
- Laisser l'initiative aux acteur.ice.s pour garantir le suivi et l'amélioration selon les terrains d'action.

Pour résoudre ce dilemme, on observe une apparition d'injonctions aux "bonnes pratiques" ou labels (dont les référentiels sont caractéristiques).

Cette reterritorialisation des politiques éducatives pourrait provoquer:

- De nouvelles inégalités scolaires par la mise en concurrence des établissements et créer du mal-être chez les professionnel.le.s par les nouvelles méthodes de direction ;
- L'augmentation de l'importance des enjeux de coordination qui deviennent des "finalités propres".

Ces dynamiques créent parfois chez les acteur.ice.s le sentiment que les passerelles sont un outil partenarial : il faut encore démontrer que ces dispositifs peuvent être un levier de transformation des parcours des élèves.

A cet égard, les conditions d'implémentation des dispositifs sont souvent davantage structurantes pour leur mise en place effective que la définition des dispositifs eux-mêmes.

PISTES D'AMÉLIORATION

Pour que notre enquête ait un impact sur le terrain, nous proposons plusieurs préconisations à destination des services centraux et des acteur.ice.s de terrain, afin d'intégrer pleinement la question des inégalités :

1. Mieux associer passerelles et inégalités pour mobiliser les collègues ;
2. Renforcer la lisibilité de l'enjeu des inégalités directement sur notre travail de typologie des actions, notamment dans les objectifs associés aux adolescent.e.s ;
3. Développer une carte interactive des actions à destination des CASPE ;
4. Développer des groupes de travail et d'animation autour des passerelles sur tout le territoire ;
5. Développer un outil de formation interactif sur les passerelles ;
6. Renforcer la formation au numérique des professionnel.le.s ;
7. Systématiser l'implication des parents dans l'élaboration des passerelles ;
8. Renforcer les présentations des futurs établissements dans les écoles, en présence des parents et du personnel ;
9. Effectuer un travail de valorisation des projets pédagogiques des établissements et ce notamment pendant les passerelles ;
10. Mieux garantir la sécurité morale et affective selon les niveaux scolaires ;
11. Adapter le calendrier des passerelles au calendrier des choix scolaires.

ENSEIGNEMENTS

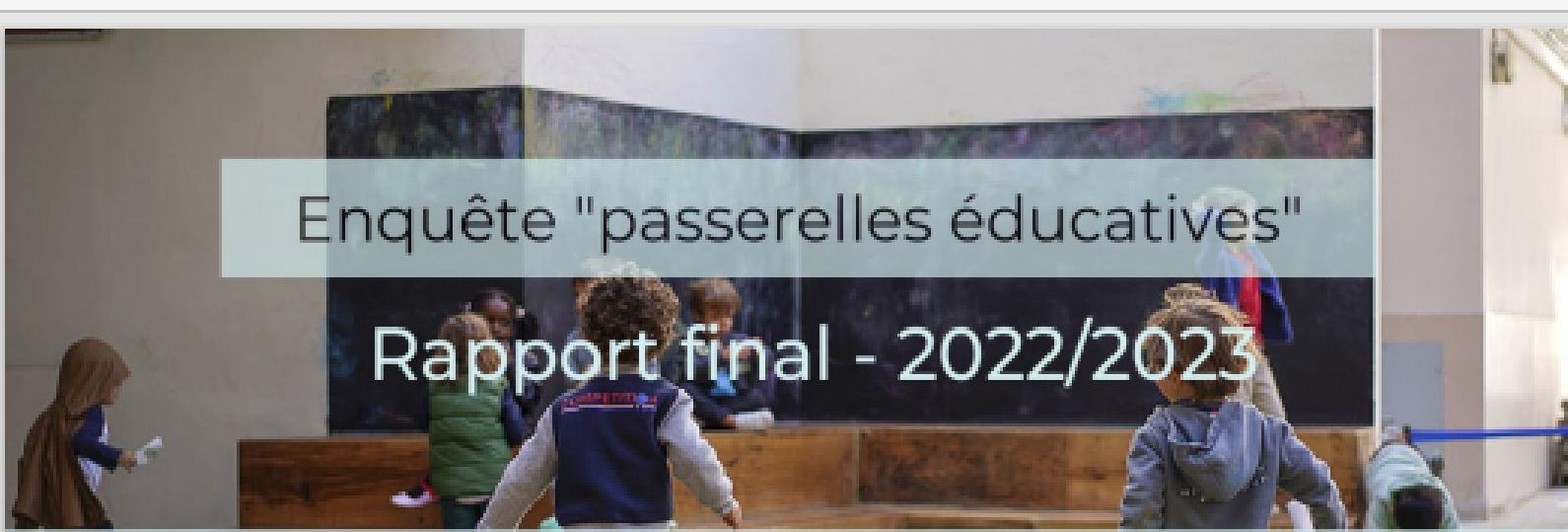
Au terme de cette étude sur les dispositifs passerelles, plusieurs préconisations ont été faites au commanditaire directement. Celles-ci incitent à revoir la manière dont les directives sont distribuées et invitent les services centraux à se pencher plus souvent sur la réalisation de leurs objectifs sur le terrain. Nos résultats d'analyses et nos préconisations sont issus des entretiens avec les professionnel.le.s, les parents et les enfants, dans des territoires localisés donc ils ne sont pas forcément généralisables. Ils invitent à une réflexion plus globale sur la façon dont les passerelles sont mises en place et quels objectifs sont visés. C'est pourquoi le thème des inégalités, qui est mentionné mais pas présent systématiquement sur le terrain, constitue une orientation possible des prochains PEDT (Projet éducatif territorial) et pourrait devenir un objectif central des passerelles. En rencontrant les acteur.ice.s concerné.e.s par les passerelles, plusieurs problématiques remontent et paraissent évidentes une fois explicitées : iels sont toujours assez méfiant.e.s des nouveaux dispositifs supposés être innovants. Cela revient à des problèmes de communication autour des besoins de chaque acteur.ice. L'OPMIRE et les autres services de la Ville de Paris ont déjà pris conscience de la distance avec les professionnel.le.s des établissements et travaillent à la réduire.

Il a aussi été pertinent d'inclure les parents et les enfants dans cette étude, car leur parole n'est pas souvent recueillie et prise en compte. C'est en particulier le cas concernant les enfants et les parents non élus. Les entretiens de groupe d'élèves nous ont permis de relever des éléments différents que ceux des parents ou des professionnel.le.s. La thématique du climat scolaire, non abordée par les passerelles et les documents officiels, est apparue comme très centrale dans les préoccupations des enfants.

Plus largement, les passerelles correspondent à un mouvement de reconfiguration de l'action publique locale. Il faut donc prêter attention à comment cet outil évolue dans un contexte de territorialisation des politiques publiques. La coordination et la coopération entre les différents acteur.ice.s est donc de mise, malgré la réforme des rythmes scolaires de 2013, afin de permettre une mise en place pérenne et efficace. Les dispositifs passerelles sont donc un bon exemple de ce mouvement plus global.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Barrère, Anne. « La montée des dispositifs : un nouvel âge de l'organisation scolaire », *Carrefours de l'éducation*. 2013, vol.36 no 2.
- Ben Ayed, Choukri. *Le nouvel ordre éducatif local : mixité, disparités, luttes locales*. Paris : Presses universitaires de France. 2009. (Éducation et société).
- Pagis, Julie et Wilfried Signer. *L'enfance de l'ordre. Comment les enfants classent le monde social*. Paris : Seuil. 2017.
- Rayna, Sylvie et Danièle Péralès. *Les passerelles, tout un art !: Crèches, centres de loisirs, écoles maternelles*. [s.l.] : Érès. 2021.
- Van Zanten, Agnès. *Choisir son école*. Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France. 2009. (Le Lien social).

A photograph of a classroom with several young children. In the foreground, a child with curly hair wearing a dark blue vest is seen from behind. To the left, a girl in a brown hijab is looking down at something in her hands. In the background, other children are visible near a large black chalkboard. The text is overlaid on a semi-transparent white box.

Enquête "passerelles éducatives"

Rapport final - 2022/2023

<https://www.paris.fr/>



<https://www.sciencespo.fr/ecole-urbaine/fr>

SciencesPo
ÉCOLE URBAINE